

Concours 18-03
AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE
POSTE RÉGULIER

Aide-enseignant.e

(Selon les modalités de la convention collective entre le Conseil et la FEESO)

Nature du poste : 27,5 heures/semaine
Endroit : École catholique St-Dominique - Timmins
Date d'entrée en fonction : Le 19 mars 2018
Taux horaire : selon la convention collective en vigueur
Langue de communication : français
Sommaire des tâches :

La titulaire ou le titulaire du poste s'acquitte des tâches qui relèvent des fonctions d'une aide-enseignante ou d'un aide-enseignant.

Compétences et exigences recherchées :

Membre détenteur d'un diplôme d'aide-enseignant.e ou d'enfance en difficulté (ou son équivalent) obtenu après une formation de deux ans dans un collège.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande **en indiquant clairement le numéro du concours dans le sujet**, et accompagnée leur **curriculum vitae** et **tous les documents énumérés ci-dessous** au plus tard **le 17 janvier 2018** à 16 h à l'adresse courriel suivante :

emploi@cscdgr.education

Siège social, 896, promenade Riverside, Timmins, Ontario, P4N 3W2

Téléphone 705 267-1421, Télécopieur 705 267-7247

Important – Veuillez noter que le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières considérera les candidatures qui répondent aux critères suivants :

- Votre demande est envoyée par courriel à emploi@cscdgr.education seulement
- Le numéro du concours est indiqué dans le sujet du courriel
- Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae sont rédigés en français
- Vous avez joint à votre candidature une copie de vos diplômes ou votre certificat d'enseignement de l'Ontario et votre carte de qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario le cas échéant
- Toute personne employée auprès du CSCDGR doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avec vérification auprès du secteur vulnérable avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi

Tout en vous remerciant de votre intérêt, nous tenons à préciser que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et les candidats retenus aux fins d'entrevues.

« Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi »